

République Islamique de Mauritanie
Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion
«TAAZOUR»



AVIS DE MANIFESTATION NATIONALE D'INTERET

Pour les études techniques Dossier d'Appel d'Offres (DAO), contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et construction de barrages

1. Dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie de la population dans les zones rurales, à travers le développement des ressources en eau et leur exploitation, la Délégation Générale TAAZOUR compte recruter un bureau d'études pour l'élaboration des études techniques Dossier d'Appel d'Offres (DAO), le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation et construction de barrages pour assurer leur fonctionnalité et leur valorisation afin de sécuriser plus de terres cultivables en décrue
2. L'objectif de la mission du bureau d'études est l'élaboration des études techniques Dossier d'Appel d'Offres (DAO), le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation et construction de barrages
3. Les bureaux de consultants qui désirent participer à la présente sollicitation, seuls ou en Groupement, devront fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises tel que :
 - Etre opérant dans le domaine des études des projets similaires depuis plus de quinze ans.
 - Avoir une expérience pertinente générale et spécifique attestée dans le domaine des études techniques ; Dossier d'Appel d'Offres (DAO), contrôle et surveillance des travaux des projets similaires et de même envergure.

Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci -dessous :

1. Expérience générale et spécifique du Bureau	100 points
Expériences générales dans le domaine des études techniques, contrôle et surveillances des travaux des projets d'hydrauliques, d'aménagements hydro-agricoles réalisés en Mauritanie (5 points par projet).	30 points
Expériences spécifiques dans le domaine des études techniques, contrôle et surveillances des travaux de barrages réalisés en Mauritanie (7 points par projet).	70 points

4. Le bureau doit prouver qu'il possède des expériences générales et spécifiques attestées dans le domaine demandé. Les expériences non accompagnées par des attestations de bonne fin ne seront pas prises en compte.
5. Le bureau doit pouvoir mettre à la disposition de la mission les profils du personnel clé ci-dessous : Un ingénieur GR, un ingénieur en génie civil, un ingénieur topographe ; un ingénieur Géotechnicien. Les curriculum vitae ne sont pas demandés à cette étape du processus.
6. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. La note minimale requise pour être présélectionné est de 70/100 et le nombre maximum de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à trois (03) et supérieur à six (06) Les candidats présélectionnés seront par la suite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité/coût.
7. Le dossier de la manifestation d'intérêt doit comprendre sous peine de rejet les éléments suivants : lettre de candidature, note de présentation, expériences générales et spécifiques.
8. Les dossiers doivent être déposés à l'adresse de la Délégation Générale TAAZOUR, au plus tard le lundi 11 avril 2022 à 10 heures 00 mn heure locale et doivent porter clairement la mention « recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration des études techniques Dossier d'Appel d'Offres (DAO), contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et construction de barrages ».
9. Les dossiers reçus en retard ne sont pas acceptés.
10. L'ouverture des dossiers sera effectuée le lundi 11 avril 2022 à 10 heures 00mn heure locale dans la salle de réunion de la Délégation Générale TAAZOUR.

Le Secrétaire Général PI